



CONSEIL DÉPARTEMENTAL BOUCHES-DU-RHÔNE

DGAS

Disposition "SÉGUR" Point sur le dossier

Chères, chers collègues,

Dans le cadre du suivi du dossier Ségur nos organisations syndicales poursuivent les discussions avec la DRH et la DGAS.

Ce dossier se traite à un double niveau : local et en national.

En local pour faire enrôler le maximum de cadres d'emploi présents au décret ;

Au national pour gagner l'élargissement du décret en CTI pour les médecins, pour la filière administrative et pour les ASFAMS.

Dernière minute

La collectivité va présenter dans le cadre du Comité social territorial (CST) de mars prochain, la mise en œuvre du Ségur pour les médecins qui, pour rappel, bénéficient d'un décret spécifique qui ouvre la possibilité d'une prime et non d'un CTI. À l'ordre du jour de ce CST sera également présenté pour information l'accès au Ségur CTI pour une partie du social et du médico-social.

Nous avons demandé à la collectivité de reconsidérer la question de tous les agents dont les cadres d'emplois figurent au décret comme les collègues du SARO ou de la CRIP mais aussi les agents de la direction DGAS.

Nous avons l'assurance qu'une date nous sera à nouveau communiquée début mars pour finaliser ce dossier sur lequel nous négocions depuis septembre dernier.

Selon les dernières informations, le dossier sera présenté en mars pour paiement en avril

2023 avec – pour tous les bénéficiaires – une rétroactivité à avril 2022.

Parallèlement, la collectivité s'engage à ouvrir les négociations pour les agents dit "oubliés du Ségur" en mars pour finalisation un juin 2023. Il s'agira vous l'avez compris de négocier pour les exclu une augmentation de L'IFSE du montant équivalent à la prime Ségur avec rétroactivité.

**Nos deux organisations
syndicales appellent à
Une Assemblée Générale
globale de la DGAS
mardi 7 mars 2023
après-midi**

Comme vous le savez, nous attendons des consignes nationales car cette journée du 7 mars est appelée à marquer un tournant dans la lutte contre le projet de réforme des retraites.

Nous vous informerons des modalités de maintien de l'Assemblée Générale qui portera bien évidemment sur le Ségur, les retraite mais aussi sur la situation catastrophique de la protection de l'enfance, de la prévention sociale et plus largement sur l'attaque faites aux effectifs de la DGAS.

Ci-joint les courriers d'alerte envoyés à Monsieur le DRH et Madame la Présidente.